

Six mille citations tirées des textes de Champlain mettent en vedette des locutions toujours en usage au Québec

Par André Thibault

# La langue de Samuel de Champlain

**E**n cette année 2008 où nous fêtons le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, il est intéressant de se pencher sur la langue de ce grand homme, qui nous a légué de nombreux textes où apparaissent déjà plusieurs caractéristiques lexicales qui allaient faire souche en Nouvelle-France, et se perpétuer jusqu'à nos jours dans le français des Québécois. Les chercheurs qui travaillent sur l'histoire du français en Amérique ont la chance de disposer du fichier informatisé du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) de l'Université Laval, en accès libre sur Internet ([www.tlfq.ulaval.ca/fichier](http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier)) ; une recherche dans ce fichier permet de trouver près de 6 000 citations tirées des œuvres du grand explorateur, mettant en vedette de nombreux mots qui présentent un intérêt pour la recherche lexicologique.

Plusieurs de ces mots (sens, tournures, etc.) seront considérés par le lecteur moderne comme de simples archaïsmes, c'est-à-dire des emplois qui, ayant fait partie du français commun de l'époque, sont sortis de l'usage métropolitain entre-temps ; mais certains d'entre eux se sont maintenus jusqu'à nos jours outre-Atlantique. C'est le cas de la locution adverbiale en quelque part, que l'on relève dans le passage suivant : «[...] là où il se trouve quelqu'un de l'assemblée qui s'offre de faire quelque chose pour le bien du Village, ou

aller en quelque part pour le service du commun, on fera venir celui là qui s'est ainsi offert [...]» (Samuel de Champlain, 1619, *Voyages et découvertures faites en la Nouvelle France, depuis l'année 1615, jusques à la fin de l'année 1618*, dans *Œuvres de Champlain*, publiées par l'abbé C.-H. Laverdière,

Québec, t. 4, 1870, p. 583). Cette locution adverbiale est encore en usage aujourd'hui en français québécois, comme en fait foi cette citation : «Attends-tu quequ'un ? Vas-tu veiller en queque part ? Un lundi soir ?» (Marie Laberge, *C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles*, 1981, pp. 42-43).

## HISTOIRE ET LANGUE : UNE RELATION ÉTROITE

D'autres mots, plutôt rares en métropole, semblent avoir été particulièrement fréquents dans l'usage des marins, lesquels auraient contribué à répandre dans plusieurs colonies d'outre-mer des usages lexicaux typiques du vocabulaire des côtes françaises, comme cela semble être le cas de îlet (ou islet), employé de préférence à îlot dans plusieurs variétés de français d'outre-mer. Voyons d'abord un emploi de ce mot chez notre explorateur saintongeais : «N'ayant trouvé lieu plus propre que ceste Isle, nous commençâmes à faire une barricade sur un petit islet un peu séparé de l'isle, qui servoit de platte-forme pour mettre nostre canon.» (S. de Champlain, *Les Voyages du Sieur de Champlain, Xaintongeais, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine*, dans *Œuvres de Champlain*, publiées par l'abbé C.-H. Laverdière, Québec, t. 3, 1870, p. 174-175). Comme le démontre l'exemple suivant, le mot a survécu en français québécois : «Au large des îlets, de lentes fumées grises se déchiquetaient à la cime des arbres.» (G. Guèvremont, *Marie-Didace*, 1947, p. 69).

Les grands explorateurs français en terre d'Amérique ont aussi été, bien souvent, les premiers à nous laisser un témoignage écrit de l'existence des tribus amérindiennes, ainsi que du nom qu'on leur donnait. Les Algonquins, par exemple, sont mentionnés pour la première fois dans un texte de Samuel de Champlain,

André Thibault est professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), titulaire de la chaire «Francophonie et variété des français». Il participera au colloque international «De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états», tenu à Poitiers du 12 au 15 novembre.

qui les appelait encore à cette époque algoumequins : «Ils estoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Estechemins, Algoumequins & Montagnès, au nombre de mille, qui allerent faire la guerre ausdicts Irocois qu'ils rencontrerent à l'entree de la riviere desdits Irocois, & en assommerent une centeine.» (*Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois, Paris, chez Claude de Monstr'œil, [IV]-36 folios*). On aura reconnu aussi dans ce passage l'une des plus anciennes attestations du gentilé Iroquois, ici sous la forme graphique Irocois. Ces deux ethnonymes sont fort probablement d'origine amérindienne ; quant à Montagnès (aujourd'hui Montagnais) qui, lui aussi, apparaît pour la première fois sous la plume de Champlain (citation ci-dessus), il est simplement un emploi spécialisé d'un mot qui était très répandu en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles avec le sens de «montagnard». Les premiers explorateurs l'ont appliqué spontanément à une peuplade indigène qui vivait dans les régions très montagneuses des environs de Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Les langues amérindiennes ne sont pas les seules à avoir légué de nouveaux mots aux Français d'Amérique. Il ne faut pas oublier que les pêcheurs basques étaient déjà présents dans les eaux poissonneuses du golfe du Saint-Laurent dès le XVI<sup>e</sup> siècle ; c'est à eux que l'on doit le nom du fameux cervidé nord-américain appelé orignal, forme légèrement refaite sur orignac, pluriel d'un substantif basque qui s'applique à tous les cervidés. En voici la première attestation, que l'on doit également à Samuel de Champlain : «Après qu'il eust achevé sa harangue, nous sortismes de sa Cabanne, & eux commencerent à faire leur Tabagie, ou festin, qu'ils font avec des chairs d'Orignac [...]» (*Des Sauvages [...]*, p. 4).

Tous ces phénomènes illustrent bien la relation étroite qui ne manque jamais de s'établir entre l'histoire et la langue : nous devons à Samuel de Champlain la fondation de Québec, mais aussi l'entrée dans la langue française de nombreux mots et sens nouveaux qui aujourd'hui encore nous accompagnent quotidiennement. ■

André Thibault donnera une conférence à l'Espace Mendès France le vendredi 14 novembre à 20h30.

## De la France au Québec : l'écriture dans tous ses états

**U**ne même langue, deux sociétés, deux cultures. L'objectif de ce colloque à double voix, organisé à Poitiers du 12 au 15 novembre 2008, est de dresser le bilan de l'apprentissage de la production écrite en France et au Québec en dégagant les enjeux d'enseignement, de formation et d'entraînement, des scripteurs débutants aux rédacteurs professionnels. Quatre universitaires sont responsables du colloque : Jacques Bouchand et Denis Alamargot (IUFM & GDR CNRS 2657, Université de Poitiers), Isabelle Clerc et Céline Beudet (Université Laval & de Sherbrooke, au Québec).

Dans nos sociétés modernes, la plupart des informations sont codées et transmises sous une forme écrite. Le développement des nouvelles technologies, des supports numériques, aurait pu laisser penser que le texte écrit deviendrait moins déterminant dans les échanges de toute nature : il n'en est rien. L'utilisation d'Internet a au contraire contribué à un développement considérable de la communication écrite, qu'elle soit familiale, administrative ou professionnelle. La maîtrise de l'écrit, sous toutes ses formes, de l'école au monde profes-

sionnel, est devenue un des facteurs déterminants de l'insertion. Les pratiques de l'écrit sont diverses. L'école suppose l'utilisation de pratiques d'écriture variées : listes, brouillons, copies, résumés, plans, notes, tableaux... De plus chacun est, ou sera confronté, à d'autres formes et à d'autres supports d'écrits, dans le monde du travail (CV, rapports, projets, consignes...) ; dans le domaine de la communication (courrier, sms, email) ; ou dans la vie quotidienne (formulaires à remplir, listes de courses, agenda). Sans oublier que l'écrit peut être aussi un support à la construction de soi, par l'intermédiaire d'un carnet de voyage, d'un journal intime ou d'un blog. Maîtriser la langue écrite, c'est donc, au-delà du code, maîtriser des contextes d'usage, des fonctionnalités sociales de l'écrit. C'est également avoir accès à des outils essentiels pour vivre et agir dans la société, pour rencontrer et comprendre les autres.

La question de l'acquisition de cette maîtrise diversifiée de l'écriture est donc cruciale, et interroge tout particulièrement celle de son enseignement. Or les difficultés sont réelles. Des études poin-

tent régulièrement le niveau insuffisant de cette maîtrise, quant à l'orthographe, quant à la qualité de l'expression, et cela, jusqu'au lycée ou à l'Université. Les enseignants se sentent souvent désarmés, en tout cas peu outillés, pour aider certains jeunes ou moins jeunes à investir le monde de l'écrit, à le comprendre, à s'y sentir à l'aise, à y être performants.

En ce sens, la comparaison de l'apprentissage et des conditions d'acquisition de l'écriture en langue française entre la France et le Québec représente une perspective des plus intéressantes car il s'agit de la même langue enseignée dans des dispositifs éducatifs différents, impliqués dans des milieux culturels différents.

A l'issue de ce colloque, chacun aura une meilleure représentation : des objectifs, des parcours de formation, des contraintes prises en compte ainsi que des difficultés rencontrées, en France, au Québec, et de façon plus générale, pour le français écrit dans toutes ses dimensions. Ce colloque s'adresse aux psychologues, sociologues, didacticiens et praticiens intéressés par les questions de production écrite.